

# Essai sur le concept de la « juste part », ou Comment revisiter le contrat social au XXI<sup>e</sup> siècle

## Critique du livre *La juste part* de David Robichaud et Patrick Turmel <sup>✉</sup>

Blaise Guillotte\*

Dans la foulée du mouvement des indignés et de la grève étudiante la plus importante de l'histoire du Québec, l'équipe de la nouvelle revue *Nouveau Projet* vient de publier un livre féroce d'actualité : *La juste part*. Les deux auteurs de l'essai, David Robichaud (professeur de philosophie à l'Université d'Ottawa) et Patrick Turmel (professeur de philosophie de l'Université Laval), tentent ici de déboulonner quelques mythes de la droite économique tout en revisitant les théories du contrat social, en vue d'une meilleure coopération sociale : « L'objectif premier de cet ouvrage est de rendre compte de l'importance de la coopération sociale pour toute production de richesse. » (12)

On s'en doute, la pierre angulaire de ce court essai est le concept de la « juste part », expression répétée *ad nauseam* par le Parti libéral du Québec lors de la grève étudiante. Or, les auteurs mentionnent avec justesse que ce concept est facilement repris autant à la gauche qu'à la droite. Pour cette dernière, la « juste part » revient à l'individu qui, de par son mérite, son travail et son acharnement, devrait avoir en retour ce qui lui est dû et pouvoir profiter pleinement des fruits de son labeur. Du côté de la gauche, la « juste part » est plutôt une affaire de collectivité et une question de

redistribution des richesses. Ceux qui gagnent plus devraient faire leur juste part en redonnant à la société dans un souci d'équité.

Dès les premiers pages du livre, les deux auteurs s'attaquent à cette idée de la droite selon laquelle la richesse collective viendrait d'abord du mérite et du travail individuel. Bien entendu, il n'est pas faux de prétendre qu'on puisse faire de grandes réalisations à l'aide d'acharnement et d'ambition. Mais, aussi grandes ces réalisations soient-elles, elles sont également dépendantes du contexte social, culturel et économique d'une société. Les auteurs illustrent cet argument avec l'exemple du grille-pain. Seul sur une île, il nous serait impossible d'arriver à construire un grille-pain. En société, en raison des ressources transformées, de la technologie développée, de la main-d'œuvre disponible, la tâche devient bien plus simple. Malgré tout ce qu'il a pu accomplir, l'individu est donc redevable à la société : « Gardons ceci en tête : si un individu laissé à lui-même sur une île déserte est incapable de produire un bien donné, alors il ne mérite pas entièrement les bénéfices qu'il peut en retirer sur le marché. » (16)

L'exemple de l'individu sur une île déserte n'est pas sans rappeler l'état de nature chez les contractualistes tels Locke et Hobbes, philosophes repris à maintes reprises par les auteurs de l'essai (Hume est également présent, mais on notera l'absence de Rousseau). Dans l'état de nature, chacun agit égoïstement en ne pensant qu'à maximiser ses jouissances et combler ses besoins, sans égards aux autres. Mais voilà, le fait est que l'on devrait bien, un jour ou l'autre, apprendre à mettre de côté quelques désirs pour assurer une bonne cohésion sociale. La clé de cette cohésion se trouve dans les principes de *coordination*, *coopération* et *compétition*.

Le principe de *coordination* est une simple convention permettant de ne pas sombrer dans le chaos. On stipule que tout le monde doit rouler à droite sur la route pour réduire le risque d'accident, par exemple. La *coopération* quant à elle demande de mettre de côté certains profits personnels aux bénéfices d'une cause plus large. Un agriculteur pourrait perdre une journée de travail à aller à une manifestation pour changer une quelconque législation dans son domaine, mais, au final, cette pression sur le gouvernement pourrait lui être profitable, ainsi qu'à l'ensemble de ses collègues. La *compétition*, quant à elle, revêt un certain aspect négatif. Certes, elle

---

<sup>✉</sup> David Robichaud et Patrick Turmel, *La juste part*, Montréal : Éditions Atelier 10, 2012.

\* Blaise Guillotte ([blaiseguillotte@gmail.com](mailto:blaiseguillotte@gmail.com)) est rédacteur pigiste et il détient une maîtrise en théories politiques.

## TRAHIR

peut être bénéfique. Une saine compétition peut avoir comme conséquence de baisser les prix ou de voir les compétiteurs se battre entre eux pour offrir le meilleur service possible. Mais elle peut également être déloyale et mener à des inégalités. D'où l'importance de *régulariser* le marché. C'est l'argument central derrière ces trois principes. L'état de nature (une fiction, bien entendu) est invivable, nous disait Hobbes. Il importe donc de se mettre des balises, des conventions et des institutions pour assurer une bonne vie en communauté : « Faire sa part, c'est donc aussi respecter les règles, normes et institutions nécessaires à la coopération sociale. » (91)

Alors que la droite économique met l'individu sur un piédestal et rêve d'une société (et d'un marché) sans entraves (surtout étatiques), Robichaud et Turmel nous rappellent avec justesse qu'un bémol s'impose lorsqu'il est question du mérite. Tout est une question de contexte. Aussi génial soit-il, Bill Gates n'aurait jamais pu bâtir son empire sans une éducation de qualité et sans les possibilités que lui offrait le développement technologique de son époque. Or, Gates n'est en rien « méritant » de tout cela. Il le doit à sa société, société dont il est logiquement redevable par la suite.

Les amateurs de Hume, Locke, Hobbes, Rousseau ou Rawls ne trouveront rien de bien neuf dans cet essai. Il faut cependant saluer l'exercice de vulgarisation brillamment exécuté dans cet ouvrage. Robichaud et Turmel nous avertissent d'emblée que leur livre n'a pas de vocation révolutionnaire. Tout ce qu'ils désirent est regarder le problème actuel d'un œil différent. Cet œil n'est pas pourtant pas si différent, il est une actualisation du regard des penseurs libéraux de jadis. Cette mise à jour n'est pas futile, bien au contraire. Dans un contexte où les termes « libéralisme », « néo-libéralisme » ou même « fascisme » sont surexploités et galvaudés, une mise au point s'impose. Certains lecteurs pourraient avoir certaines frustrations. Car bien que les auteurs dénoncent ici plusieurs inégalités scandaleuses, ils restent tout de même dans le cadre du contrat social et du libéralisme moderne, un libéralisme plus éthique qui renoue avec des théories que nous avons peut-être perdues de vue avec le temps...